Nous vous communiquons ci-après

- L'interview Patrick Lemoine, psychiatre : «les benzodiazépines favorisent la démence» publié sur Sciences et Avenir.fr le 30/09/2011 (p.1 et 2)
- Un extrait de l'article concernant l'étude épidémiologique du Pr BEGAUD, paru dans Sciences et Avenirs n°776, octobre 2011 (p.3)

Pour le psychiatre Patrick Lemoine, le lien entre la consommation excessive de somnifères et d'anxiolytiques et le risque de démence s'explique. En cause: une aggravation de l'apnée du sommeil. Il estime que certaines benzodiazépines devraient être retirées du marché.

Imovane, Stillnox, Mogadon..ces somnifères appartiennent tous à la classe des benzodiazépines. (PETILLOT/SIPA)

Patrick Lemoine est psychiatre, docteur en neurosciences, directeur de recherches à l'université Claude Bernard de Lyon, directeur médical d'un groupe de 32 cliniques. Il est l'auteur de nombreux ouvrages.

Sciences et Avenir: L'étude épidémiologique du Pr Bégaud que <u>Sciences et Avenir vient de dévoiler</u> (S&A n° 776, en kiosque) montre qu'avec la consommation chronique de benzodiazépines (somnifères, tranquillisants..), le risque d'entrée dans la maladie d'Alzheimer augmente. Que pensez-vous de ces résultats ?

Patrick Lemoine : C'est quelque chose que j'ai déjà dit depuis longtemps mais avec moins d'arguments : ce qui est bien, c'est qu'il y a enfin une étude épidémiologique, sérieuse, qui permet de démontrer ce qui me paraissait une évidence.

Parce que, pour vous, ce lien entre consommation de benzodiazépines et entrée dans la démence est donc une évidence ?

Oui. Et je pense qu'il y a une explication, qui est liée à l'augmentation des arrêts respiratoires (en durée et en fréquence) que provoquent les benzodiazépines pendant le sommeil. Or, on sait parfaitement que ce syndrome d'apnée du sommeil aboutit à des tableaux démentiels.

En quoi ces arrêts respiratoires augmentent-ils le risque de démence ?

Le problème, c'est la multiplication des asphyxies. Un apnéique va faire 60 asphyxies par heure de sommeil, soit 300 à 400 par nuit! Ce qui provoque à chaque fois une augmentation du CO₂ dans le sang, qu'on appelle « hypercapnie ». Or, une hypercapnie a deux organes cibles : le cortex cérébral et le myocarde. Il est parfaitement établi que les gens qui souffrent d'une apnée du sommeil présentent un risque majeur –c'est peut-être le plus important de tous- d'AVC (accident vasculaire cérébral) et d'infarctus du myocarde.

Même si les patients ne sont pas victimes d'une hémiplégie ou d'un AVC majeur, on sait qu'ils font en réalité des micro-infarctus [petites attaques cérébrales, ndlr] et développent des syndromes démentiels. Ce n'est que post-mortem que l'on peut voir s'il s'agissait de démences vasculaires ou de la maladie d'Alzheimer, surtout que la plupart du temps il s'agit d'un mixte des deux : ainsi, certaines personnes développent un petit Alzheimer, et s'ils prennent des benzodiazépines, ils aggravent leur apnée du sommeil, et là c'est la catastrophe. On sait très bien maintenant qu'un quart de Lexomil pris à 19h multiplie par deux le nombre et la durée des incidents respiratoires. La prise de ces médicaments peut donc transformer un ronfleur avec quelques apnées en apnéique pathologique. Je pense que certains patients ne développeraient pas de démence si leur cortex cérébral ne subissait pas autant d'hypercapnies et donc d'asphyxies.

Cela signifie que les personnes qui souffrent d'apnée du sommeil ne doivent pas prendre de benzodiazépines ?

On ne peut pas prescrire ces médicaments sans demander au patient s'il ronfle. Je m'insurge contre les médecins généralistes qui ne posent pas cette question du ronflement et qui ne consultent pas le conjoint pour savoir s'il perçoit des arrêts respiratoires. S'il n'y a pas d'apnée, on peut prescrire des somnifères mais pour une durée limitée. Il faut éviter l'accoutumance et il est très dur pour des personnes qui prennent ces médicaments depuis des années, parfois 15 ans, de se sevrer.

Comment se fait-il qu'en France les anxiolytiques et les somnifères soient autant prescrits et consommés sur d'aussi longues périodes, alors que selon la loi, la durée de prescription doit être limitée à 2 semaines pour les hypnotiques et les somnifères, et à 12 semaines pour les tranquillisants ?

On peut dire que la France est championne toute catégorie pour ces prescriptions! C'est 8 fois plus qu'en Allemagne par exemple. La pression des laboratoires est la même dans tous les pays, ce n'est donc pas la cause. En revanche, il y a un problème lié à la distribution des médicaments: aux États-Unis ou en Grande-Bretagne, le pharmacien donne le nombre de pilules nécessaires pour la durée du traitement, mais pas chez nous. Le pharmacien n'a pas le droit d'ouvrir les boîtes! Le patient se retrouve donc souvent avec un excédent qu'il garde chez lui. Cela favorise l'automédication. L'autre facteur crucial, c'est bien sûr la **prescription** par des médecins qui n'ont pas de formation continue obligatoire. La thérapeutique évolue vite, il faut se former! La France est le seul pays développé dans lequel on peut avoir passé sa thèse il y a 40 ans, n'avoir lu aucun article ni aucune revue et continuer à exercer! C'est un scandale!

Enfin, il y a une autre raison à ces prescriptions excessives : c'est le fait que la Sécurité sociale ne prenne pas en charge les **psychothérapies** conduites par des psychologues. (lire <u>Benzodiazepines</u>, <u>comment s'en passer</u>)

Au final, cela coûterait moins cher de rembourser des visites chez le psychologue.

Que faut-il faire alors pour réduire cette surconsommation et changer les habitudes ?

Il faut frapper un grand coup! Faire des campagnes! Le rôle de la presse est important. Car finalement ce sont les patients qui alertent leurs médecins. Par ailleurs, il faut expliquer aux généralistes l'importance de ne pas prescrire les benzodiazépines aux ronfleurs apnéiques, rappeler les limites de prescription dans le temps et les règles de sevrage. Il faut aussi tenir compte du temps que met l'organisme à éliminer un produit. Le Tranxène par exemple a une demi-vie de 72 heures : cela signifie que la moitié de la dose ingérée persiste dans l'organisme 72 heures après. On sait que cela diminue la vigilance, augmente le risque de chute et de fractures chez les personnes âgées! Dans ce cas-là, il vaut mieux prescrire du Témesta, dont la demi-vie est de 8 heures. Le Mogadon a une demi-vie de 20h! Si on prend 10 mg à 22h, il reste 5 mg, 20 heures plus tard, et il faut 100 heures pour l'éliminer! Il faut que l'Afssaps (agence française de sécurité sanitaire des produits de santé) fasse son travail et retire certains médicaments du marché.

Haro sur les benzodiazépines

Selon le professeur Bernard Bégaud, auteur d'une étude épidémiologique à paraître sur les anxiolytiques et les somnifères, prendre ces traitements de façon chronique favorise le risque d'entrée dans la maladie d'Alzheimer.

domaine de la santé publique du Mediator. Le professeur parition de la maladie d'Al-Bernard Bégaud, pharmaco- zheimer. Dans des prologue et épidémiologiste à Bor-portions si inquiétantes deaux, s'apprête à publier avant qu'elles correspondraient la fin de l'année une étude dont en movenne « à une males résultats constituent « une joration du risque de véritable bombe » (lire l'inter- 50 % », «Nous avons volon-

La nouvelle risque de provoquer benzodiazépines (Valium, Tranun coup de tonnerre dans le xène, Xanax...) - des tranquillisants et somnifères d'usage après le retentissant scandale très courant favorise l'apview page suivante). Selon ses tairement prolongé notre observations, conduites sur étude de plusieurs semaines, vingt ans chez près de 4000 per- pour procéder à de multiples sonnes de 65 ans et plus, la vérifications supplémentaires consommation chronique de tant ces résultats sont alarcas d'Alzheimer attribuables chaque année aux BZD Bien que l'épidémiologie ne soit

mants ! », affirme le chercheur. l'un des spécialistes les plus respectés de France en épidémiologie. Des résultats suffisamment graves pour que Sciences et Avenir alerte ses lecteurs. D'autant que cette étude est loin d'être isolée : elle s'ajoute à une série de huit autres menées depuis une dizaine d'années dans le monde et dont quatre soulevaient déjà un doute légitime (lire p. 13).

nas une science exacte ces

lium® Roche 10 mg nprimé sécab INTERVIEW zépam orale

sultats annonceraient un sastre de grande ampleur.

ichant que 32 % des plus

65 ans sont des utilisateurs

e benzodiazépines (BZD),

atte consommation s'étalant ir de longues années (1).

ême și les ventes sont légè-

ment en baisse - environ

20 millions de boîtes vendues

ar an -, la France consomme

nq à dix fois plus d'hypno-

ques/anxiolytiques que ses

oisins européens (2). Ainsi, sur

s 200 000 nouveaux cas Alzheimer recensés chaque

mée, 16618 (majoration du

sque de 20 %), 30951 (50 %),

pire 54416 (doublement) se-

ient attribuables aux BZD se-

n les projections réalisées par

Dr Rajaa Lagnaoui qui a mené

me des études. On peut mesu-

r toute l'étendue des dégâts projetant ces chiffres sur les

ente ou quarante dernières

mées puisque les premières

enzodiazépines ont été mises

ir le marché au début des mées 1960.

cette époque, elles représen-

tient tine (suite nage 10)



Pour le responsable de l'étude sur les benzodiazépines, les autorités sanitaires n'ont pas mesuré l'ampleur du phénomène. Interview.

Quel enseignement tirer des résultats de votre étude ?

En termes de santé publique, c'est un signal La moindre des choses serait de faire respecter les plus haut score de qualité.

Les politiques se doivent-ils de réagir ?

favorise l'entrée dans l'une des pires maladies qui traduit une immaturité incrovable.

vos recherches?

Oui, J'en parle depuis des années. Les dirigeants de l'Afssaps et la Direction générale de la santé (DGS) ont été informés. Mais personne n'y prôte attention.
In y a pas de gestion de la santé publique en France.
Cen 'est pas dans la culture des décideurs. On réagit
après coup quand le problème est là au lieu d'antici() www.ascentibee antonale l'i/Carpa ditis 187 ap

per. L'affaire du Mediator en est un bon exemple. Nous l'avions quasiment prédit dans le rapport sur « le bon usage des psychotropes », remis au Sénat et à l'Assemblée nationale en 2006 (1).

Que préconisez-vous?

d'alerte très fort. Avec la nôtre, cela porte à neuf le règles que l'on a soi-même édictées. A savoir liminombre d'études qui ont été menées et dont la maiorité va dans le sens d'une association entre la suite, chaque médecin devrait être prévenu des consommation au long cours de tranquillisants et risques qu'il fait encourir en prescrivant des somnifères et la maladie d'Alzheimer. En science, benzodiazépines au long cours. C'est un miniil est assez rare de disposer d'un tel corpus. D'au-mum. Il faut également une réflexion collective tant que les études positives sont celles qui ont le sur le sujet qui aboutisse à des décisions fortes de santé publique.

A-t-on une idée de l'étendue des dégâts ? Les responsables sanitaires devraient sérieuse- Dans l'affaire du Mediator, on parle de 500 ment s'inquiéter. D'un côté, notre pays fait une 2000 morts en trente ans. Avec les benzodiazéconsommation délirante de benzodiazépines, de pines, du fait de la consommation forcenée dans la l'autre, nous savons que prendre ces traitements population agée, c'est beaucoup plus. La maladie d'Alzheimer est devenue la grande cause nationale. soit. Cette affaire est une vraie bombe, mais les C'est un drame pour ceux qui sont touchés et pour décideurs n'ont pas l'air de le réaliser. Ne pas agir les familles. Ca coûte extrêmement cher à la collectivité. Pourtant on continue à prescrire en Les avez-vous tenus informés de l'état de masse des traitements qui favorisent l'apparition de cette maladie. On marche sur la tête.

Propos recueillis par G. H.